Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 10

Artikel: Les candidats malheureux
Autor: V.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198657

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une pauvre mère de famille, qui avait cinq ou six enfants dans différentes classes, ne savait trop les noms de leurs maîtres. Ayant à écrire à l'un d'eux, elle demanda à l'enfant :

« Comment s'appelle-t-il ton maître ?

Et le gosse, fort occupé à compter ses gnus, de répondre :

— Chais pas.

— Comment, tu ne sais pas !

— Non, on y dit Schitz.

Et voilà comment le lendemain, les quelques cheveux du pédagogue se hérissèrent d'horreur sur son crâne, tandis qu'il lisait la suscription du billet adressé à

Monsieur Schitz !

Il aime surtout les mots qui signifient quelque chose : le bain devient pour lui la *baigne*, et le caleçon indispensable s'appelle tout simplement les *caches*.

Le rôtisseur de marrons qu'il fréquente assidûment, s'appelle le *châtaigner*. N'est-ce pas lui qui fournit les châtaignes ?

En automne, il montre une prédilection marquée pour les *moques*. Les *moques !!* Vous ne savez pas ce que c'est ? Tant pis pour vous. Il paraît que c'est délicieux. C'est tout simplement la baie rouge de l'if!

Avis aux amateurs ! !

Inutile de dire qu'il a une prédilection toute spéciale pour la maraude, pour laquelle il a une morale toute spéciale aussi Seulement, dans son langage, la maraude, c'est la *beule*, et le terrible garde-champêtre, c'est le *gare j' t'empoigne !*

Après cela, dites qu'il n'a pas d'esprit, notre petit griot lausannois !

PIERRE D'ANTAN.

Louis Duchosal.

Le 28 février 1901 est mort à Genève, à l'âge de 39 ans, le poète Louis Duchosal, l'auteur du *Livre de Thulé* et de *La forêt enchantée*, deux recueils de vers d'une rare intensité de sentiment et d'une pureté de forme inconnue jusqu'alors dans nos lettres romandes. Atteint dès sa seizième année par un mal terrible qui finit par le paralyser à peu près complètement, Louis Duchosal a supporté ses souffrances avec un admirable stoïcisme, chantant la nature, la vie, l'amour, comme s'il n'avait pas à se plaindre des coups du destin.

Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de reproduire ici quelques-uns de ses vers. Le morceau ci après est extrait du *Livre de Thulé*.

PREMIER DÉCOR

Sous l'abri de rideaux de gaze,
Le nouveau-né dort, rose et nu...
On entend un souffle menu ;
La vie est encore une extase.

Le corps gît sans un mouvement,
Et l'âme, tremblante lumière,
Va sortir de la nuit première...
Chantez ! Ah ! chantez doucement.

Un vague sourire à la bouche
Erre et met d'adorables plis...
Semez des fleurs, semez des lys
Dans la chambre, autour de la couche.

Faites que le soleil ami,
Qui près de la fenêtre joue,
Entre et vienne dorer la joue
De l'enfantelet endormi.

Et vous qui souriez, ô mère !
Avec des baisers dans la voix,
Fredonnez ce chant d'autrefois
Qui fait accourir la chimère ;

Afin qu'à l'heure du réveil
Il balbutie un cri de fête,
Et pense que la vie est faite
De chants, de parfums, de soleil.

LOUIS DUCHOSAL.

Les candidats malheureux.

Il n'y a pas huit jours que notre canton a renouvelé son parlement, et déjà, à la fièvre électorale qui avait fini par gagner les citoyens le moins portés à faire de la politique, a succédé ce calme qui est la caractérisque des nations heureuses.

Pour ardente qu'ait été la lutte en certains cercles, le sang n'a pas coulé, il n'y a eu ni morts ni blessés, physiquement du moins, et les adversaires qui se poignardaient du regard avant le 3 mars se saluent maintenant presque cordialement. Encore une semaine et, à part les politiciens enragés, personne ne songera plus aux élections cantonales. Personne est peut-être un peu trop dire, car il est assez probable que les victimes de ces élections, les candidats malheureux, auront plus de peine à les oublier.

Chose bien humaine, on ne s'apitoie guère sur le sort de ces vaincus du scrutin. On rit même tout haut de leur mésaventure. Vous entendez d'ici ces propos, toujours les mêmes : « Ce pauvre X, quelle veste il a remportée ! — On ne peut pas dire qu'il l'ait volée. — Ça le tiendra au chaud cet hiver. — Il en avait un urgent besoin. — Cependant il a l'air médiocrement satisfait du cadeau... »

Franchement on est cruel. Mettez-vous donc dans la peau du brave citoyen qui, cédant aux instances de ses amis — oh ! les amis — a accepté une candidature. Son nom figure sur la bonne liste et dans les journaux politiques. Dans les assemblées des électeurs, on énumère les qualités qui le désignent aux suffrages de ses concitoyens. Grisé par le parfum de la popularité naissante, il monte à la tribune, remercie avec émotion de l'honneur qui lui est fait, esquisse un bout de programme, et, dans une péroraison vibrante de sincérité, promet de travailler de tout son pouvoir au bien et à la prospérité du canton. C'est un homme droit, qui pense ce qu'il dit. Ses auditeurs s'en rendent compte aussitôt et saluent son discours d'applaudissements à n'en plus finir.

Arrive le jour de l'élection Tout présage un succès éclatant, prophétisent les amis... Deux heures après la fermeture du scrutin, le doux candidat apprend qu'il a piteusement échoué. Pour n'en pas être mortifié, il faudrait qu'il fût de bronze.

Quelques-uns — mais combien rares ! — se consolent assez vite. Ils avaient eu la sagesse de ne pas croire à la victoire ; ils s'étaient dit comme un mien cousin du Jorat : « Il ne faut compter ni sur le regain, ni sur les héritages, ni sur les élections. »

Mais la plupart des infortunés candidats ne digèrent pas si facilement leur échec. Sans le faire voir, ils en sont malades. Et vous n'auriez nulle pitié d'eux ? Vous n'essayeriez pas d'adoucir leurs maux, en attendant que le temps, ce grand guérisseur, les en ait délivrés ?

Comment, me direz-vous, remettre du cœur au ventre à un homme qui pleure de n'être pas député ? Mon Dieu, il y a bien des moyens. Vous pouvez, par exemple, employer le langage de la raison, lui dire de ces bonnes vérités à la Palisse, qui n'ont jamais fait et ne feront jamais de mal, lui rappeler que des hommes d'Etat célèbres, dont les noms vous échappent momentanément, ont été vomis trois et quatre fois par le suffrage populaire avant de prendre en mains les rênes du pouvoir.

Si le candidat évincé a d'ordinaire l'humeur gaie, vous le dériderez par quelque histoire plaisante, qui l'engagera peut-être à vous en conter une, lui aussi, et soyez sûr qu'en vous faisant rire il ne songera plus du tout à sa déconvenue.

Aime-t-il la lecture, vous lui ferez un sensible plaisir en lui passant les dernières nouveautés de la librairie ou, moyen très efficace aussi et bien moins coûteux, en lui offrant un abonnement au *Conteur vaudois*.

Ces distractions et ces consolations, tout électeur en mesure de les accorder ne saurait les refuser à celui qui fut son candidat, le candidat de prédilection de sa liste. Mais, à notre humble avis, la victime des élections a droit à plus que cela : avoir passé plusieurs semaines dans une agitation qui a ébranlé sa santé, avoir laissé en souffrance ses affaires propres pour faire acte de présence à toutes les réunions, s'être saigné la cervelle à composer des discours et à imaginer des plans de réforme financière, administrative ou judiciaire, avoir enfin donné pendant la période électorale le meilleur de soi-même pour sa patrie et être battu à plate couture, ce n'est pas seulement vexant, c'est injuste et cela réclame une réparation. L'Etat se doit d'allouer à ces blackboulés une somme qui les dédommage de leurs pertes de temps et d'argent.

Le diable est que la caisse de l'Etat montre le fond, à ce qu'on dit, et que chacun des 236 élus de cette semaine a mis dans son programme cet article qui en dit plus qu'il n'est long : « Pas de nouvelles dépenses. »

Mais, en attendant que la république soit de nouveau en fonds, l'initiative privée ne pourrait-elle pas créer une caisse d'assurance contre les accidents du scrutin ? Etant donné nos multiples élections (Grand Conseil, Conseil national, Conseils communaux, jurés fédéraux et cantonaux), cette institution ferait assurément de bonnes affaires, tout en rendant un fier service aux candidats. Moyennant versement d'une prime de quelques francs, elle leur paierait, en cas d'insuccès, une somme rondelette. Et le candidat battu pourrait compléter son mobilier, acheter une jolie robe à sa femme, accorder à sa famille un séjour à la montagne ou un voyage d'agrément à la Côte-d'Azur, à moins qu'il ne préfère passer une semaine à Paris : Paris vaut bien une veste.

V. F.

Lo larro robâ.

Pè onna né sorann'et naire
Pottu revegnai dè la faire
Et rapportâvè avoué li
On satsottet tot bin garni ;
C'étâi l'ardzeint dè la Balise,
Na balla vatse blliants'et grise
Qu'avâi ètâ du dza grantein
Primaïe âo concou d'Etsalleins.
Avoué ce ardzeint ie peinsâvè
Misâ on prâ que lo joutâvè
Qu'appartegnai à Galouret,
On luron que fasâi décret.

* * *

Quand l'est qu'on s'ein va pè la faire,
On ne fâ que trinquâ, que baire,
L'est por cein que noutron gaillâ
Sè ramenâvè on bocon tâ ;
Et po lo derè frank et net,
Ie brelantsivè on boquenet.
Arrevâ âo maitein d'on bou,
Vouaiqu'on gaillâ bin mâu revou,
Ion dè clliâo coo à crouïa mena,
Dè clliâo larro que font fortena
Ein dépelient dè lâo butin
Lè dzeins que sont su lâo tsemin,
Que tracè rai su Djan Pottu
Avoué on gros dordon niollu.
« Voutrâ montra ! » fe lo luron
Ein l'eimpougneint pè lo cotson.
Pottu que n'étâi pas dè taille
A luttâ avoué cllia canaille.
La l'âi bailla, et lo gredin
La fourré dein son casaquin.
« N'est pas lo tot ! l'âi fe cll'apôtro,
Kâ mè faut onco oquiè d'autro,